

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MOREY**

vendredi 10 Juillet 2020

Le dix juillet deux mil vingt à 19h heures, les membres du Conseil Municipal convoqués conformément à la loi se sont réunis à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur ATTEYE Abdoukader.

Présents : K.ATTEYE, B.BALMONT, F.BAUDIN, P.BERNARD, P.BORDIAUX, E.GUILLOT, J.J GUINOT, S.SEGAUD,

Absents : Mme BONNOT Josiane a donné pouvoir à Patrick BORDIAUX
Mr DROMARD Quentin a donné pouvoir à Paul BERNARD
Mme LETANG Nathalie

Secrétaire de séance : J.J GUINOT

Le compte rendu de la réunion du 19 juin 2020 est approuvé par tous les membres présents.

- Retour du conseil concernant le 15 août 2020, malgré le changement du nombre de personnes autorisées par l'état sur les rassemblements, le conseil maintient l'annulation des festivités.

I. ELECTION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS:

Le vote a lieu en suivant la procédure du procès verbal fourni par les services de la Préfecture.

Sont élus : Délégué : Abdoukader ATTEYE

Les 3 suppléants : M. BALMONT, Mme GUILLOT, M. GUINOT

II - Budget primitif commune 2020

Présentation du budget primitif de la commune pour l'année 2020.

Détails et explications du budget de fonctionnement et du budget d'investissements

Vote : 10 voix POUR

Le budget est approuvé à la majorité par le conseil municipal

III - Budget primitif CCAS 2020

Présentation et explications du budget primitif 2020 du CCAS

Vote : 10 voix POUR

Le budget primitif CCAS est approuvé à la majorité par le conseil municipal

IV – Convention de fourrière avec la SPA

Une convention sera signée avec la SPA pour aider la municipalité à faire face aux obligations mentionnées dans cette convention. Autorisation de signature a été donnée à Monsieur le Maire par le conseil.

V. Délibération emploi été 2020

La commune a budgétisé, comme chaque année, l'emploi d'un jeune, pour une période de 15 jours, durant la période estivale. La commission « Job été » s'est réunie et a étudié les candidatures. Les membres de cette commission sont : Frédéric Baudin, Patrick Bordiaux, Eliane Guillot, Jean-Jacques Guinot. Cette année, une jeune a été retenue par la commission.

VI. Questions diverses

Nous avons reçu un courrier de la sous-préfecture nous demandant de retirer notre délibération d'un élu au sein du RPI. Monsieur le Maire explique aux conseillers les conditions qui ont été réunies pour conclure une convention avec les membres du RPI, et fera une lettre explicative par Monsieur le Sous-Préfet.

Gerbres du juillet – P Bordiaux va s'en occuper

Rappel : Tout dépôt (gravats, déchets verts, ordures ménagères, etc...) est interdit au lieu-dit « Les Gibots » (proche de l'étang de Monsieur Bernard Michelot).